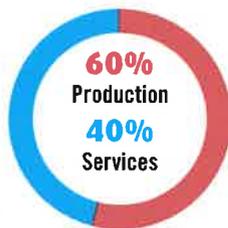




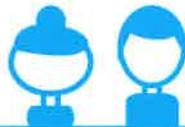
Les CAP

Accessibles après la 3^e, les CAP (certificats d'aptitude professionnelle) se préparent en lycée professionnel ou en centre de formation des apprentis (CFA). Avec plus de 200 spécialités, ils forment à de nombreux métiers et peuvent permettre une poursuite d'études vers un bac pro.V

PRÈS DE 200 SPÉCIALITÉS



CAP EN 1, 2 OU 3 ANS



La durée de préparation du CAP est désormais variable en fonction du profil de l'élève

DES TAUX D'EMPLOI VARIABLES



54%
CAP transport-
manutention-magasinerie



19%
CAP commerce vente

Source : MENJ

Réforme

Mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle.

Réforme

Dynamiser la voie professionnelle

Avec la réforme de la voie pro entrée en vigueur à la rentrée 2019, le gouvernement cherche à mieux former aux compétences nouvelles et à mieux accompagner les élèves, notamment en adaptant les parcours à chaque profil.

■ CAP en 1, 2 ou 3 ans

Le CAP peut être préparé en 1, 2 ou 3 ans, en fonction du profil du candidat.

Le parcours **en 1 an** sera notamment proposé à :

- des jeunes issus des classes de 1^{re} ou terminale pro, techno ou générale motivés pour acquérir un CAP ;
- des jeunes ayant déjà un diplôme et dispensés à ce titre des épreuves générales ;
- des jeunes sortant de 3^e, avec un projet professionnel solide, et un bon niveau scolaire.

Le CAP **en 2 ans** sera proposé aux élèves issus de

3^e pour acquérir un savoir-faire professionnel et des savoir-être solides.

Le CAP **en 3 ans** sera proposé aux élèves à besoins particuliers (notamment issus de Segpa ou d'Ulis), identifiés par les commissions d'affectation.

■ Savoir-être et excellence professionnels

Pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle ainsi que la formation du citoyen, les programmes des CAP ont été revus :

- un test de positionnement est mis en place en 1^{re} année de CAP pour permettre d'identifier les besoins en français et en maths de chaque élève ;
- les enseignements généraux ont été rénovés pour « donner du sens » aux apprentissages et mieux les contextualiser et les articuler avec les enseignements professionnels ;
- les référentiels professionnels ont été adaptés afin de répondre aux mutations technologiques et organisationnelles des métiers ;
- les savoir-être font l'objet d'une attention renforcée car ils sont essentiels à l'insertion professionnelle : transmission des codes culturels et sociaux (s'exprimer, collaborer, développer un jugement critique...) et de la posture professionnelle (sécurité, prévention des risques, cadre juridique et réglementaire du contrat de travail...).

En outre, des doubles cursus seront proposés pour permettre de préparer deux diplômes conjointement.

■ Développement de l'apprentissage

À partir d'une analyse de besoins des territoires, l'offre de CAP sera développée en valorisant les parcours mixtes scolaire/apprentissage, favorables à l'insertion professionnelle.

À LIRE AUSSI

S'orienter après la 3^e n° 1.325
Alternance et apprentissage n° 1.42
Après un CAP n° 1.4321
Les métiers qui recrutent n° 3.01
Trouver un emploi n° 3.02
Découvrir l'entreprise n° 3.0

F formation

Plusieurs voies

Le CAP est le premier niveau de diplôme de qualification et d'insertion professionnelle. Il se prépare en lycée professionnel ou en apprentissage dans un CFA. Voir liste 1 du carnet d'adresses.

■ En lycée professionnel

Le CAP se prépare généralement en 2 ans après la classe de 3^e, à raison de 33 à 39h hebdomadaires.

La priorité est donnée aux enseignements professionnels et technologiques (cours, travaux pratiques, ateliers), mais les enseignements généraux font également partie du programme : maths-sciences, français, histoire-géographie-éducation civique, arts appliqués et cultures artistiques, EPS et langue vivante. Ces enseignements généraux sont adaptés à votre formation.

En CAP, les élèves participent à un PPCP (projet pluridisciplinaire à caractère professionnel) qui permet de travailler à plusieurs et d'associer l'enseignement professionnel à l'enseignement général. Une autre matière, PSE (prévention santé environnement), permet aux élèves, à partir de faits d'actualité ou d'expériences personnelles, d'acquérir responsabilité et autonomie.

Une partie de la formation se déroule en entreprise : les élèves doivent effectuer entre 12 et 16 semaines de stages, étalées sur 2 ans. À chaque spécialité de CAP est associée une grille horaire en fonction de la durée de cette période de formation en milieu professionnel (PFMP).

■ En alternance

Il est possible de préparer son CAP **en apprentissage**, à condition d'avoir entre 16 et 30 ans et de trouver une entreprise qui vous accueille durant votre cursus.

En apprentissage, vous partagez votre temps entre le CFA (centre de formation d'apprentis), où vous suivez des enseignements généraux (français, maths, histoire-géo...) et technologiques, et l'entreprise avec laquelle vous avez signé votre contrat. En général, vous passez trois semaines en entreprise (35h de travail par semaine) puis une semaine en CFA, mais le rythme dépend de votre CFA.

Vous suivez les mêmes programmes et passez les mêmes examens que les élèves qui préparent leur CAP à temps plein dans un lycée professionnel, mais vous recevez un salaire correspondant à un pourcentage du Smic, qui varie entre 25 et 80 % selon votre âge et l'année d'apprentissage. Vous n'avez plus les vacances scolaires mais les mêmes vacances que les autres salariés de l'entreprise.

Le CAP peut également se préparer dans le cadre d'un **contrat de professionnalisation**. Ce contrat concerne les 16-25 ans et les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Alternance et apprentissage n° 1.42*.

En plus de votre demande d'apprentissage, pensez à vous inscrire également en lycée professionnel au cas où vous ne trouveriez pas d'employeur ou de CFA.

Troisième prépa métiers

Destinée aux collégiens qui s'orientent vers l'apprentissage ou la filière professionnelle, elle permet de découvrir le monde du travail et les métiers grâce à la possibilité d'effectuer plusieurs stages en

entreprise. Un enseignement spécifique de découverte des métiers et des formations professionnelles est proposé et représente 180h annuelles (soit 5h par semaine). S'ajoutent à cela 1 à 4 semaines de stages d'observation en milieu professionnel et des périodes d'immersion dans les lycées pro et les centres de formation d'apprentis (CFA).

ÉCOLES D'ENTREPRISE OU DE PRODUCTION

École de vente Renault, École Banette, Formaposte, École des métiers de l'énergie..., les **écoles d'entreprise** existent dans de nombreux secteurs. Elles proposent des formations diplômantes (certificats professionnels, CAP, BTS...) et la plupart des formations sont proposées en alternance. Elles répondent aux besoins des entreprises qui peinent à trouver des candidats formés à des compétences précises.

Les **écoles de production** s'adressent aux jeunes en difficultés scolaires ou en décrochage. Elles proposent une formation hybride entre le lycée professionnel et le CFA. L'apprentissage se fait dans un lieu unique (l'école de production) et non en entreprise. Mais elles suivent le rythme de l'alternance puisque les 2/3 du temps sont consacrés à la pratique en ateliers. Le tiers restant concerne l'apprentissage théorique.

Cf. dossier Actuel-Cidj *Les écoles d'entreprise n° 1.44*.

Mode d'emploi

Choix, inscription, contrôles et examens, réorientation, poursuite d'études... tout savoir sur le parcours en CAP.
Voir liste 1 du carnet d'adresses.

■ Choisir son CAP

La filière professionnelle souffre d'une mauvaise image, pourtant elle offre des opportunités pour trouver un emploi. Mais réussir dans cette voie demande de la motivation et de l'implication.

Il existe environ 200 spécialités différentes de CAP. Avant de vous lancer, réfléchissez bien afin de ne pas avoir de surprise et pour que le diplôme choisi vous convienne au mieux. N'hésitez pas à vous rendre dans des lieux d'information et d'orientation pour poser toutes vos questions.

Si vous êtes en 3^e, commencez à réfléchir au secteur (production, services) puis à la spécialité (électricité, commerce, transport, maintenance...) dès le mois de décembre et ne négligez pas vos résultats scolaires. Un bon dossier (motivation, pas de problème de discipline, résultats encourageants) vous permettra plus facilement d'entrer dans la filière qui vous plaît, surtout si celle-ci est très demandée.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *L'orientation scolaire : où s'informer n° 1.03*.

CAP agricole

Le CAP agricole (Capa) est l'équivalent du CAP pour le monde agricole. Il prépare à la vie active ou à une poursuite d'études en bac pro, BTA (brevet de technicien agricole) ou CS (certificat de spécialisation). Il existe une dizaine de CAP agricoles.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'agriculture n° 2.11*

CAPM

Le CAPM (certificat d'aptitude professionnelle maritime) est un CAP pour le milieu maritime. Il existe 2 CAPM : matelot et conchyliculture.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la pêche et de l'aquaculture n° 2.135*.

■ S'inscrire

L'inscription en lycée pro s'effectue sur dossier après avis du conseil de classe via la procédure Affelnet.

Pour certains CAP, un entretien **Pass Pro** est parfois imposé par l'académie auprès du lycée. Il permet de vous apporter une information précise sur la filière envisagée mais aussi de s'assurer en retour de votre motivation et de votre intérêt pour celle-ci. À la suite de cet entretien, vous pouvez bénéficier d'une priorité d'admission.

■ Obtenir le diplôme

Vous serez évalué en cours de formation, et parfois en fin d'année pour les enseignements professionnels qui comportent les plus hauts coefficients.

Pour réussir son CAP, il faut obtenir la moyenne aux épreuves générales et la moyenne aux épreuves professionnelles. En 2018, le taux de réussite était de 84,7 %.

Si vous ne réussissez pas votre examen du premier coup, les notes au-dessus de la moyenne sont gardées pendant 5 ans. Charge à vous de repasser les matières où vous n'avez pas eu la moyenne durant cette période.

À savoir : une certification intermédiaire (BEP ou CAP) est obligatoirement présentée en cours de formation du bac pro, sauf pour les apprentis et les élèves déjà titulaires d'un CAP.

■ Changer d'orientation

Entre la rentrée et les vacances de la Toussaint, une période de consolidation de l'orientation est prévue pour permettre aux élèves de changer de spécialité de diplôme au sein de l'enseignement professionnel, ou de changer de voie de formation pour rejoindre la voie générale et technologique (dans la limite des places disponibles et avec l'accord de l'équipe pédagogique).

En fin de 1^{re} année de CAP, il est possible, sur demande de votre famille et après avis du conseil de classe, de vous réorienter vers un autre CAP en fin d'année. Vous pouvez également, sous certaines conditions, demander une réorientation vers un bac pro.

Après une 2nde pro, une orientation vers une 2^e année de CAP est également possible si la scolarité est jugée trop difficile.

CERTIFICAT TECHNIQUE DES MÉTIERS (CTM)

Délivré par les Chambres de métiers et de l'artisanat, le CTM sanctionne les connaissances de base nécessaires à l'exercice d'un métier. Titre de niveau CAP/BEP, le CTM se prépare en 2, voire 3 ans, par la voie de l'apprentissage exclusivement, en centre de formation des apprentis (CFA). Il est accessible après la classe de 3^e. Il en existe dans de très nombreux domaines : vente, métiers de bouche...

PRÉPARATION À DISTANCE OU EN FORMATION CONTINUE

Certains CAP peuvent se préparer par correspondance. Voir liste 2 du carnet d'adresses.

Le CAP peut également se préparer en formation continue via les Greta.

Cf. dossier Actuel-Cidj *Les diplômés en formation continue jusqu'au bac n° 4.711.*

■ Éviter l'échec scolaire

Le plan contre le décrochage scolaire mis en œuvre en 2014 prévoit de nombreuses mesures pour aider les jeunes en difficulté d'apprentissage.

Les élèves peuvent, dès le premier redoublement après un échec à un diplôme de l'enseignement professionnel, conserver leurs notes et ne repasser que les matières auxquelles ils ont échoué. Ils bénéficient d'un enseignement adapté tout au long de l'année. Les jeunes en situation de décrochage ont la possibilité de valider de façon modulaire et progressive leur CAP.

Une période de détermination (temps de découverte et de réflexion) de quelques semaines est mise en place, de manière expérimentale, en première année de CAP, pour permettre à chaque jeune de découvrir des spécialités différentes et choisir au mieux sa spécialité.

Pour les 15-18 ans risquant de sortir du lycée sans diplôme, un parcours de formation sur mesure et un accompagnement personnalisé leur donnent un temps de réflexion mais aussi l'opportunité de sortir de l'univers scolaire tout en intégrant des activités encadrées (service civique, stages de découverte en entreprises, etc.).

Pour les élèves sortis du système scolaire, qui souhaitent y retourner quelques années plus tard (jusqu'à leurs 25 ans), l'État s'engage à les accompagner dans leurs démarches en leur trouvant une place dans un lycée, un stage ou une formation adaptés.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Décrochage ou difficultés scolaires : aides et solutions n° 1.17.*

■ Après le CAP

Près de 80 % des titulaires de CAP choisissent d'entrer dans la vie active. Services à la personne, santé, coiffure, esthétique, bâtiment, hôtellerie-restauration, industrie, transports, électricité et métiers du bois sont des secteurs où les titulaires d'un CAP trouvent facilement un emploi.

Sachez néanmoins que les employeurs ont tendance à préférer les diplômés d'un bac pro aux titulaires d'un CAP, notamment dans le secteur industriel. Le taux d'emploi 7 mois après la fin de leurs études se situe en moyenne à 32 % pour les titulaires d'un CAP et à 48 % pour les titulaires d'un bac pro.

La poursuite d'études après le CAP permet de se spécialiser ou d'acquérir une deuxième compétence. En 1 ou 2 années d'études vous pourrez préparer un autre CAP, une MC (mention complémentaire), une FCIL (formation complémentaire d'initiative locale) ou, en alternance uniquement, un BP (brevet professionnel), un BPA (brevet professionnel agricole), un BTM (brevet technique des métiers) ou un BMA (brevet des métiers d'art).

Avec un bon dossier scolaire, les titulaires d'un CAP peuvent accéder directement à la classe de 1^{re} pro pour préparer le bac pro en 2 ans.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Après un CAP n° 1.4321.*

Conseil Visitez les lycées pro !

Profitez des journées portes ouvertes des lycées professionnels et des centres de formation des apprentis (CFA) pour visiter les établissements et rencontrer les professeurs et les élèves. Pensez aussi à vous inscrire aux mini-stages lorsqu'ils sont proposés.

J. Lesparre, rédactrice au CIDJ

S spécialités

Les CAP de A à Z

Il existe environ 200 CAP et CAP agricoles. Les premiers dépendent du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, les seconds sont délivrés par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Ils forment des ouvrier-ère-s et des employé-e-s qualifié-e-s immédiatement opérationnel-le-s.

■ Aéronautique - Aviation

- aéronautique option avionique
 - aéronautique option systèmes
 - aéronautique option structures
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'industrie aéronautique et aérospatiale n° 2.895.*

■ Agriculture

- agricultures des régions chaudes, préparé uniquement en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Martinique et Guadeloupe (CAP agricole)
- conchyliculture (CAPM)
- lad-cavalier d'entraînement (CAP agricole)
- jardinier paysagiste (CAP agricole)
- maréchal-ferrant (CAP agricole)
- matelot (CAPM)
- mareyage
- métiers de l'agriculture (CAP agricole)
- palefrenier-soigneur (CAP agricole)
- services aux personnes et vente en espace rural (CAP agricole)
- taxidermiste

- travaux forestiers (CAP agricole)

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les métiers de l'agriculture n° 2.11; Les métiers de l'élevage n° 2.131; Les métiers du soin et du dressage n° 2.132; Les métiers du cheval n° 2.134; Les métiers de la pêche et de l'aquaculture n° 2.135; Les métiers des eaux et forêts n° 2.142; Les métiers du paysage et de l'horticulture n° 2.144; Les métiers de la vigne et du vin n° 2.145.*

■ Agroalimentaire

- opérateur en industries agroalimentaires (CAP agricole) options : conduite de machines, transformation de produits alimentaires
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'agroalimentaire : du CAP au bac pro n° 2.151.*

■ Agroéquipement

- maintenance des matériels option matériels agricoles
 - maintenance des matériels option matériels d'espaces verts
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'agro-équipement n° 2.16.*

■ Arts

- accordeur de pianos
- arts de la reliure
- arts du tapis et de la tapisserie de lisse
- arts du verre et du cristal
- arts et techniques du verre option décorateur sur verre
- arts et techniques du verre option vitrailliste
- assistant technique en instruments de musique option accordéon
- assistant technique en instruments de musique option guitare
- assistant technique en instruments de musique option instruments à vent
- assistant technique en instruments de musique option piano
- bronzier option ciseleur sur bronze
- bronzier option monteur en bronze
- bronzier option tourneur sur bronze
- doreur à la feuille ornementaliste
- ébéniste
- émailleur d'art sur métaux
- encadreur
- ferronnier d'art
- lutherie
- métiers de la gravure option gravure d'impression
- métiers de la gravure option gravure d'ornementation
- métiers de la gravure option gravure en modelé
- métiers de la gravure option marquage, poinçonnage
- ouvrier archetier
- rentrayeur option tapis
- rentrayeur option tapisseries
- souffleur de verre option verrerie scientifique
- souffleur de verre option enseigne lumineuse
- staffeur ornementaliste
- vannerie

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'artisanat d'art n° 2.24*; *Les métiers de l'industrie du verre n° 2.8544*.

■ Audiovisuel

- accessoiriste réalisateur

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les métiers du spectacle et de la scène n° 2.26*; *Les métiers de l'audiovisuel n° 2.681*.

■ Automobile - Moto

- construction des carrosseries
- maintenance des véhicules option motocycles
- maintenance des véhicules option véhicules de transport routier
- maintenance des véhicules option voitures particulières
- peinture en carrosserie
- réparation des carrosseries
- vendeur magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les métiers de l'industrie automobile : du CAP au bac pro n° 2.8943*; *Les métiers de la réparation et de la vente : auto, moto, cycle n° 2.8945*.

■ Bâtiment - Travaux publics

- carreleur mosaïste
- charpentier bois
- conducteur d'engins : travaux publics et carrières
- constructeur bois
- constructeur d'ouvrages en béton armé
- constructeur de routes
- constructeur de réseaux de canalisations de travaux publics
- couvreur
- étancheur du bâtiment et des travaux publics
- maçon
- maintenance de bâtiments de collectivités
- maintenance des matériels option matériels de construction et de manutention
- marbrier du bâtiment et de la décoration
- menuisier aluminium-verre
- métiers du plâtre et de l'isolation
- peintre applicateur de revêtements
- serrurier-métallier
- tailleur de pierre

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers du BTP : du CAP au bac pro n° 2.871*.

■ Bijouterie - Joaillerie

- art et techniques de la bijouterie-joaillerie option bijouterie-joaillerie
- art et techniques de la bijouterie-joaillerie option polissage finition
- art et techniques de la bijouterie-joaillerie option bijouterie-sertissage

- lapidaire option diamant
 - lapidaire option pierre de couleur
 - orfèvre option monteur en orfèvrerie
 - orfèvre option planeur en orfèvrerie
 - orfèvre option polisseur aviveur en orfèvrerie
 - orfèvre option tourneur repousseur en orfèvrerie
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'artisanat d'art n° 2.24.*

■ Caoutchouc

- mise en œuvre des caoutchoucs et des élastomères thermoplastiques
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la plasturgie n° 2.8543.*

■ Céramique

- décoration en céramique
 - fabrication industrielle des céramiques
 - modèles et moules céramiques
 - tournage en céramique
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers des matériaux n° 2.854.*

■ Coiffure - Esthétique

- esthétique-cosmétique-parfumerie
 - métiers de la coiffure (1^{er} examen en 2021)
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la coiffure, de l'esthétique et du bien-être n° 2.79.*

■ Commerce - Vente

- employé de commerce multispécialités
 - employé de vente spécialisé option produits alimentaires
 - employé de vente spécialisé option produits de librairie-papeterie-presse
 - employé de vente spécialisé option produits d'équipement courant
 - employé de vente spécialisé option services à la clientèle
 - fleuriste
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la vente : du CAP au bac pro n° 2.321.*

■ Construction navale

- charpentier de marine
 - réparation-entretien des embarcations de plaisance
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la plaisance et de la construction navale n° 2.897.*

■ Cuirs - Peaux - Fourrure

- chaussure
 - cordonnerie multiservice
 - cordonnier-bottier
 - fourrure
 - maroquinerie
 - sellerie générale
 - sellier harnacheur
 - vêtement de peau
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers du cuir n° 2.913.*

■ Distribution de l'alimentation (fabrication, vente)

- boucher
 - boulanger
 - charcutier-traiteur
 - chocolatier confiseur
 - crémier fromager
 - glacier fabricant
 - pâtissier
 - poissonnier écailler
 - primeur
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de bouche et de l'alimentation n° 2.323.*

■ Électrotechnique

- métiers de l'enseigne et de la signalétique
 - électricien
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'électronique et de la robotique : du CAP au bac pro n° 2.8831.*

■ Entretien - Nettoyage

- agent de propreté et d'hygiène
 - assistant technique en milieux familial et collectif
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers du nettoyage et de la propreté n° 2.952.*

■ Environnement

- agent d'assainissement et de collecte des déchets liquides spéciaux
 - agent de la qualité de l'eau
 - propreté de l'environnement urbain - collecte et recyclage
- > Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les métiers des eaux et forêts n° 2.142; Les métiers de l'environnement et du développement durable n° 2.143; Les métiers de l'eau n° 2.1431; Les métiers de la gestion des déchets n° 2.1432.*

■ Génie thermique - Génie climatique

- installateur en froid et conditionnement d'air
 - monteur en installations sanitaires
 - monteur en installations thermiques
 - monteur en isolation thermique et acoustique
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers du génie climatique : du CAP au bac pro n° 2.8751.*

■ Hôtellerie - Restauration - Tourisme

- agent polyvalent de restauration
 - cuisine
 - commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration n° 2.382.*

■ Industrie du bois - Ameublement

- arts du bois option marqueteur
- arts du bois option sculpteur ornemaniste
- arts du bois option tourneur
- cannage-paillage en ameublement
- conducteur-opérateur de scierie
- dessinateur industriel d'ameublement, préparé uniquement à Paris après un CAP ébéniste (CAP départemental)
- ébéniste
- mécanicien conducteur des scieries et des industries mécaniques du bois option mécanicien-affûteur de sciage, tranchage, déroulage
- menuisier en sièges
- menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

- menuisier installateur
 - tapissier-tapissière d'ameublement en décor
 - tapissier-tapissière d'ameublement en siège
 - tonnellerie
- > Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les métiers de la vigne et du vin n° 2.145; Les métiers de la décoration et de l'ameublement n° 2.231; Les métiers de l'artisanat d'art n° 2.24; Les métiers de l'industrie du bois n° 2.931.*

■ Industries graphiques

- sérigraphie industrielle
 - signalétique et décors graphiques
- > Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les métiers des arts graphiques n° 2.25; Les métiers de l'imprimerie n° 2.684.*

■ Mécanique

- agent de maintenance des industries de matériaux de construction et connexes
 - armurerie (fabrication et réparation)
 - conducteur d'installations de production (Cip)
 - décolletage : opérateur régleur en décolletage
 - outillage en outils à découper et à emboutir
 - transports par câbles et remontées mécaniques
- > Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les métiers de la montagne n° 2.4832; Les métiers de la mécanique industrielle : du CAP au bac pro n° 2.8631.*

■ Métallurgie - Sidérurgie

- conducteur d'installations de production
 - métiers de la fonderie
 - mise en forme des matériaux
 - mouleur-noyauteur option cuivre et bronze
 - outillages en moules métalliques
 - réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage option chaudronnerie
 - réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage option soudage
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la métallurgie n° 2.862.*

■ Microtechniques

- horlogerie
- instruments coupants et de chirurgie
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'artisanat d'art n° 2.24.*

■ Mode - Couture

- arts de la broderie
- arts de la dentelle option aiguille
- arts de la dentelle option fuseaux
- métiers de la mode, chapelier-modiste
- métiers de la mode, vêtement flou
- métiers de la mode, vêtement tailleur
- fleuriste en fleurs artificielles, préparé uniquement à Paris (CAP départemental)
- plumassière, préparé uniquement à Paris (CAP départemental)
- > Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les métiers de l'artisanat d'art n° 2.24*; *Les métiers de la mode et de la couture n° 2.27.*

■ Physique - Chimie

- employé technique de laboratoire
- industries chimiques
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la chimie n° 2.851.*

■ Plasturgie

- composites, plastiques chaudronnés
- mise en œuvre des caoutchoucs et des élastomères thermoplastiques
- plasturgie
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la plasturgie n° 2.8543.*

■ Pressing - Blanchisserie

- métiers de la blanchisserie
- métier du pressing
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'industrie textile : du CAP au bac pro n° 2.9111.*

■ Protection - Défense - Sécurité

- agent de prévention et de médiation
- agent de sécurité
- agent vérificateur d'appareils extincteurs
- gardien d'immeuble
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la sécurité et de la surveillance n° 2.544.*

■ Santé - Social

- accompagnant éducatif petite enfance
- orthoprothésiste
- podo-orthésiste
- > Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les métiers de l'appareillage médical n° 2.751*; *Les métiers de la petite enfance n° 2.78.*

■ Sports

- métiers du football
- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers du sport n° 2.48.*

■ Transports - Logistique

- agent d'accueil et de conduite routière, transport de voyageurs
- conducteur routier marchandises
- conducteur-livreur de marchandises
- déménageur sur véhicule utilitaire léger
- emballeur professionnel
- monteur de structures mobiles
- monteur en chapiteaux
- opérateur·trice logistique
- opérateur·trice de service - relation client et livraison
- transport fluvial
- > Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les métiers de la logistique et de la manutention n° 2.891*; *Les métiers du transport n° 2.892*; *Les métiers du transport maritime n° 2.898.*

Carnet d'adresses

| | |
|----------------------------|-------|
| Liste 1 | |
| Pour en savoir plus | p. 10 |
| Liste 2 | |
| CAP à distance | p. 10 |

LISTE 1

Pour en savoir plus

Sites de référence

www.cidj.com

Édité par : Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

Sur le site : information pour les jeunes sur les études, l'orientation et les métiers, la recherche d'emploi et de stage, l'alternance, le handicap ; vie quotidienne (conseils juridiques, trouver un logement, volontariat, partir à l'étranger...) ; annonces (stages, jobs), actualités, agenda.

www.onisep.fr

Édité par : Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep)

Sur le site : présentation des études, des diplômes du collège à l'enseignement supérieur, des différents dispositifs de l'Éducation nationale, fiches secteurs, vidéos, témoignages, FAQ, annuaire des formations, guides d'orientation en téléchargement, recherche des établissements scolaires par géolocalisation, actualités, scolarité et handicap.

www.onisep.fr/voie-pro

Édité par : Onisep

Sur le site : Informations sur la voie professionnelle (métiers, diplômes, contrats, emploi) pour les collégiens, lycéens, étudiants.

www.orientation-pour-tous.fr

Édité par : Centre Inffo

Sur le site : fiches et vidéos métiers, catalogue de l'offre de formation et des organismes de formation, conseils pour s'orienter dans la formation continue, actualités.

Organismes de référence

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

101 quai Branly
75740 Paris

Tél. : 01 44 49 29 32 (permanence téléphonique des conseillers du lundi au vendredi de 10h à 12h)

www.cidj.com

Réseau : 1 300 structures Information Jeunesse de proximité en France. Le CIDJ est membre de l'organisation européenne Eryca.

Accueillir et renseigner, sur place, par téléphone ou en ligne, sur les formations, les métiers, l'emploi, les stages, les jobs d'été, les bourses, le logement, la santé, le droit, la

mobilité internationale...

Proposer sur place : documentation, entretiens personnalisés, aide à l'écriture de CV et lettres de motivation, ateliers collectifs et visites de groupe.

Espace Agir et entreprendre : informer et conseiller sur la création d'entreprise.

Le réseau des centres d'information et d'orientation (CIO)

75001 Paris

www.orientation-pour-tous.fr

Réseau : 444 CIO en France

Accueillir, informer et conseiller personnellement en matière d'orientation et de formation professionnelles. Public : élèves et leurs familles, élèves handicapés, élèves en difficulté soumis à l'obligation scolaire, et étudiants.

Mon orientation en ligne (Onisep)

12 mail Barthélemy Thimonnier

Lognes

77437 Marne-la-Vallée

Tél. : 01 64 80 35 00

www.monorientationenligne.fr

Répondre aux questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers, via une plate-forme téléphonique, une foire aux questions, une messagerie électronique et un tchat. Carte interactive des formations et des lieux de formation (rubrique boîte à outils).

Réseau Information Jeunesse (CIDJ)

75015 Paris

www.cidj.com/nous-rencontrer

Réseau : 1 300 structures Information Jeunesse (IJ) en France. Le

CIDJ coordonne en direct le réseau

français des Bureaux et Points

information jeunesse (BIJ et PIJ).

Accueillir, gratuitement et de manière

anonyme, tous les jeunes, sans

rendez-vous, sur tous les sujets qui

les concernent : orientation, études,

métiers, emploi, logement, santé,

mobilité internationale...

LISTE 2

CAP à distance

Ces établissements préparent à divers CAP à distance.

Auxilia - Une nouvelle chance

92000 Nanterre

Tél. : 01 80 42 02 77

www.asso-auxilia.fr

Association

> CAP accompagnant éducatif petite enfance

Centre d'enseignement de la dentelle au fuseau (CEDF)

Institut de recherche, innovation et développement des arts textiles (Iridat)

43000 Le Puy-en-Velay

Tél. : 04 71 02 01 68

www.ladentelledupuy.com

Association

> CAP arts de la dentelle option fuseaux

BMA dentelle option fuseaux

Coût : non communiqué

Centre national d'enseignement à distance (Cned)

86360 Chasseneuil-du-Poitou Cedex

Tél. : 05 49 49 94 94

www.cned.fr

Public

> CAP accompagnant éducatif petite enfance

> CAP coiffure

> CAP cuisine

> CAP esthétique cosmétique

parfumerie

> CAP fleuriste

Institut national de formation et d'enseignement professionnel du caoutchouc (Ifoca)

94408 Vitry-sur-Seine Cedex

Tél. : 01 49 60 57 57

www.ifoca.com

Association

> CAP mise en oeuvre des

caoutchoucs et des élastomères

thermoplastiques

Admission : niveau CAP/BEP ou au

moins 2 ans d'expérience profes-

sionnelle.

Durée : 7 mois



www.cidj.com
rubrique réseau IJ

Plus de 1 500 centres d'Information Jeunesse vous accueillent à travers toute la France. Vous y trouverez conseils, infos et adresses de proximité.

